

FRANCA BRUERA

# TRANSLINGUISE LITTÉRAIRE

*Frontières, représentations et définitions*

**ABSTRACT** (*Literary translangualism. Borders, representations and definitions*) This article aims to present a panorama of the main critical studies regarding the literary translanguism and aims to define the evolution of the development of this concept. We will track the studies evolution from Edward Said (2000), to Robert Jouanny (2000), Anne Rosine Delbart (2005) Véronique Porra (2011), ect. and stress the importance of the American studies that thanks to Steven G. Kellman (2000) introduced the definition of literary translanguism.

**KEYWORDS** Translanguism, Identity, Multilingualism

Les écrivains translingues écrivent dans une langue autre que leur langue maternelle et publient leurs œuvres dans un pays différent du leur. Citoyens d'un espace polyphonique mêlant des langages et des codes différents, ils se situent dans la plupart des cas entre deux cultures, deux langues et deux pôles géographiques distincts. Leur statut d'écrivains hétéroglosses et de la non-appartenance les place au cœur d'un débat aujourd'hui de plus en plus animé ; ce dernier en souligne l'importance et le rôle de premier plan dans le cadre des études sur le plurilinguisme dans ses rapports avec la transculturalité, la créativité et la formation.

Dans son approche à cette forme d'écriture de frontière et sans frontières, la critique a formulé de différentes hypothèses de lecture qui ont mis en relief des difficultés de nature classificatoire, terminologique et conceptuelle. Cependant dans ce cadre de définition instable et précaire, ce qui est sûr c'est qu'aujourd'hui les théories montrent une forte tendance à changer et à resémantiser de façon toujours nouvelle leur univers du sens qui se bâtit et s'alimente grâce à des emprunts continus : c'est Edward Said (2000) qui l'a synthétisé dans sa définition de *Travelling Theory*, pour montrer que toute théorie tend à « voyager » dans l'espace et dans le temps et que par son « voyage » elle peut aussi bien perdre ses spécificités, que s'hybrider dans d'autres formes, également intéressantes. C'est le cas par exemple de la notion d'« extraterritorialité » relevant du droit international et qui a été transposée dans le

domaine culturel pour devenir la pierre angulaire de l'approche critique de Georges Steiner au phénomène du plurilinguisme littéraire : dans son volume *Extraterritorialité. Essai sur la littérature et la révolution du langage* (2002), il s'interroge surtout sur son propre statut extraterritorial d'apatride et ainsi il évoque quelques-uns des piliers de la littérature contemporaine (Samuel Beckett, Vladimir Nabokov, Jorge Luis Borges) qui ont écrit leurs ouvrages dans une langue qui n'était pas la leur.

Pour bien cerner les spécificités de ces écrivains qui ont tenté de libérer la langue de ce pacte exclusif qui la liait depuis toujours à l'idée de nation et d'appartenance culturelle, il est essentiel de rappeler quelques-unes des plus importantes étapes que les études dans ce domaine ont menées depuis le début du troisième millénaire. La première monographie consacrée à ce phénomène littéraire remonte à l'an 2000 : avec son volume *Singularités francophones*, Robert Jouanny a commencé à orienter l'attention de la critique et du public vers ces écrivains qui, comme il l'a remarqué : « sans appartenir à une collectivité considérée comme francophone, ont choisi, délibérément, d'écrire en français, au prix, généralement, d'une rupture avec la langue maternelle » (Jouanny 2000, 6). L'auteur présente ces écrivains comme des « singularités », c'est-à-dire comme des cas isolés dans le vaste domaine des littératures francophones qui ont en commun de ne pas être nés dans des pays où le français est (ou avait été) une langue officielle. Ils rentrent donc, comme l'a écrit Robert Jouanny, dans une idée de francophonie tout à fait différente de celle de « communauté organique francophone » largement répandue au sein de la critique. Et à ce propos il ajoutait les remarques considérables que voici :

Le recours à la géographie, comme mode de détermination de l'identité littéraire, méconnaît un phénomène, statistiquement négligeable, et amène la critique littéraire à ignorer ou à assimiler ces inclassables qui, pour des raisons diverses, tantôt familiales, politiques, morales, psychologiques, culturelles ou simplement fortuites, ont réellement choisi de proposer une œuvre littéraire d'expression totalement ou partiellement française. (*Ibidem*)

Quelques années plus tard, dans son étude *Les Exilés du langage* (2005) Anne-Rosine Delbart plaçait au cœur de son analyse critique ces mêmes modèles d'écriture francophone. Elle examinait ce phénomène singulier qui est celui des « exilés » du langage et portait son attention sur « les auteurs qui n'appartiennent pas originellement à la langue ou à la culture françaises, mais qui ont la particularité de s'y être intégrés – à des degrés divers [...] et d'en être devenus des acteurs à part entière ». L'abandon provisoire ou définitif de leur propre langue était, selon Delbart « un acte très important pour un écrivain, puisque les mots sont le matériau premier de l'écriture » (Delbart 2005, 17). La caractéristique des auteurs que Delbart a examinés est ce qui les sépare de leur langue maternelle, c'est-à-dire ce qui selon l'auteure correspond à une rupture radicale avec la culture d'appartenance. Elle poursuit en effet son étude en observant que si chaque langue véhicule une vision exacte du monde, le fait de la changer amènerait donc à penser le monde d'une façon renouvelée : pour tout auteur

écrivain dans une langue qui n'est pas la sienne il s'agirait alors de « couper une seconde fois le cordon ombilical » (*Ibidem*) et, dans son statut d'« exilé du langage », d'appréhender une nouvelle langue et une nouvelle perspective de lecture du monde en même temps.

En 2011, Véronique Porra publie *Langue française, langue d'adoption*. Dans son volume, l'auteure définit les écrivains au cœur de notre débat dans les termes suivants :

auteurs originellement allophones, et qui, pour une raison donnée, ont un jour *décidé* d'adopter la langue française comme langue de création littéraire. Le critère que nous retenons est celui de la démarche volontaire vers la langue française qui relève de la décision individuelle : celle du choix du changement de langue dans le passage à l'écrit. (Porra 2011, 18).

Son étude concerne les « écrivains dont une partie de la critique affirme qu'ils ont le français comme « langue d'adoption » pour les distinguer des écrivains pour lesquels le français est « langue maternelle » ou « langue seconde » (*Ibidem*). Et en travaillant en même temps sur le dialogisme de textes et leur réception, elle n'hésite pas à définir comme des « convertis à la langue française » (*Ivi*, 22) des auteurs très divers mais liés par la langue française tout en provenant d'espaces non francophones :

C'est à dessein que nous employons ici un terme aussi fortement connoté. Le choix de l'expression en langue française s'accompagne en effet dans la plupart des cas d'une adhésion au moins proclamée aux composantes quasi culturelles de l'imaginaire de la langue française et de son corollaire : une récupération de ces littératures par les instances de consécration dans la lignée d'un fonctionnalisme politique et idéologique. (*Ivi*, 15).

Le « choix » de la langue française au cœur de tous les écrivains « convertis » est ce qui permet de les prendre en considération indépendamment des auteurs qui appartiennent au contraire à la francophonie *tout-court*. Cette lecture critique apparaît encore plus convaincante si, comme Lucia Quaquarelli (Quaquarelli 2015, 32) aussi l'affirme en relation à la littérature de la migration italienne, l'on remarque que la langue d'écriture de ces écrivains est une langue imposée au minimum deux fois : d'abord par la migration physique qui les a conduits d'un pays à l'autre – que ce soit une migration volontaire ou forcée –, et ensuite par ce phénomène que Pascale Casanova a défini sous l'étiquette de « système mondial des lettres » ou également d'« organisation eurocentrique et impérialiste » des lettres : à la différence des langues soit disant mineures, le français est une langue véhiculaire à part entière qui permet aux œuvres d'avoir une très large diffusion non seulement au niveau national, mais aussi dans le circuit de diffusion de la littérature mondiale.

Ces importantes études témoignent de l'intérêt de plus en plus fort que la critique française a porté depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle aux écrivains qui se situent entre deux ou plus langues et cultures. Dans ces mêmes années, la critique américaine a posé un regard intéressant sur ce même phénomène et a inauguré avec les études de Steven G.

Kellman – et tout particulièrement dans *The translingual imagination* (Kellman 2000) – la notion de translinguisme littéraire. Voici la définition que le critique a élaboré :

Il s'agit de quelques-unes des personnalités littéraires les plus charmantes car leurs vies ont connu des tournants dramatiques et que le fait de se situer entre les langues leur a permis de lancer un défi aux limites de leur instrument littéraire. [...] le translinguisme [...] est une tradition riche et authentique, et les auteurs qui l'ont en commun sont pleinement conscient de partager des conditions et des aspirations communes (Kellman 2000, 9).

Cette définition qui a été reprise en France par Anne-Rosine Delbart Delbart (2005), Alain Ausoni (2012) et Sara De Balsi (2015) a été également utilisée par la critique italienne dans le cadre des études concernant la littérature migrante québécoise (Alessandra Ferraro, 2014), ce qui confirme du point de vue terminologique aussi combien la France et le Québec demeurent les deux pôles du monde francophone qui attirent le plus les « migrations littéraires ».

C'est en effet sous l'étiquette de translinguisme littéraire que Kellman range un ensemble assez vaste d'auteurs - qui va de Vladimir Nabokov jusqu'à John Maxwell Coetzee - qui se distinguent en écrivant dans plusieurs langues ou au moins dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Et tout en soulignant le fait que le translinguisme n'est pas une inébranlable catégorisation taxonomique, ni une classification stérile, ni non plus un vain assemblage d'étiquettes, Kellman opère une première distinction entre écrivains translingues ambilingues et écrivains translingues monolingues. Les écrivains ambilingues, explique-t-il, ont écrit des œuvres dans plusieurs langues : Vladimir Nabokov, par exemple, a excellé aussi bien en écrivant en russe qu'en publiant ses écrits en langue anglaise ; Vassilis Alexakis continue à écrire aussi bien en français qu'en grec, et déclare sa double identité d'écrivain de langue française et de langue grecque tout en soulignant en même temps la condition de non-appartenance de ses œuvres d'écrivain (*Je t'oublierai tous les jours*, 96). Les translingues monolingues, affirme Kellman, sont en revanche ce qui ont choisi de s'exprimer à l'écrit dans une seule langue, mais dans une langue différente de leur langue maternelle : c'est le cas de Joseph Conrad qui n'a publié qu'au moyen de la langue anglaise.

Pour Kellman, le fait de se situer au carrefour entre les langues permet aux écrivains de lancer un défi à l'idée que le monde soit conditionné par la langue que l'on parle. Au cœur de sa réflexion et de son parcours de recherche, l'on reconnaît le principe de relativité linguistique formulé par Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf (Worf 1956), selon lesquels la langue est un instrument cognitif qui modèle et qui influence la vision du monde des parlants et leurs représentations mentales. Kellman affirme dans son étude que les prémisses de cette hypothèse ont été démenties par des écrivains tels que Vladimir Nabokov, par exemple, qui a donné preuve de grande virtuosité dans deux langues différentes et qui a transgressé ainsi les limites qu'une seule langue peut imposer à la pensée. Compte tenu de la prudence qu'il est nécessaire d'exercer face au débat autour du rapport entre langue, culture et esprit qui continue de soulever des

questions fondamentales dans le domaine de l'anthropologie, de la linguistique et plus en général des sciences cognitives, il faut reconnaître à Kellman le mérite d'avoir cerné de par les catégories linguistiques toute une littérature en mesure de proposer des modèles d'écriture dépourvus de valeurs nationales et largement indifférents aux questions de maîtrise totale de la langue. Les écrivains translingues, selon Kellman, constitueraient alors un cas extrême de cette qualité distinctive que les formalistes russes attribuaient à la littérature qui est « l'effet de distanciation » – *ostranenie* pour Chklowski –, c'est-à-dire ce sentiment d'étrangeté dérivant d'un procédé esthétique de mise en distance de la réalité en mesure de modifier notre perception d'une image littéraire :

L'art consiste à rendre les objets « non familiers », à rendre les formes difficiles, à accroître la difficulté et la longueur de la perception car le procédé de la perception porte en soi sa propre finalité esthétique et doit être prolongé. L'art est une façon d'épuiser l'artificialité de l'objet ; l'objet n'est pas important (Chklowski 1966, 754 in Kellman 2007, 45).

Le travail des écrivains translingues porte surtout sur le langage qu'ils modifient et déforment jusqu'à le rendre moins familier et qui se configure comme obstacle à l'aisance de l'écriture, c'est-à-dire à ce que les formalistes russes considéraient comme caractère distinctif de l'esthétique. L'un des exemples les plus convaincants que Kellman propose dans son étude pour démontrer son hypothèse de lecture est celui qui repose sur les tenants du théâtre de l'Absurde : Samuel Beckett, Arthur Adamov et Eugène Ionesco ont bouleversé le langage et révélé la tragédie de la communication impossible par leur activité dramaturgique d'écrivains translingues. Et de manière similaire, ce sont des écrivains et des artistes encore une fois translingues et cosmopolites qui ont animé par leur esprit de rupture les principaux mouvements d'avant-garde au début du XX<sup>e</sup> siècle ; ce sont eux qui ont notamment déclaré l'insuffisance du langage quotidien à traduire le réel et la pensée, comme Guillaume Apollinaire (originaire d'une famille italo-polonaise), Blaise Cendrars (d'origine suisse), Filippo Tommaso Marinetti (italien né en Egypte et francisant), Tristan Tzara et Céline Arnaud (nés en Roumanie) et bien d'autres écrivains l'ont notamment montré.

Kellman identifie finalement une caractéristique qui semble relier les écrivains translingues : c'est la métamorphose. Une fois les limites de sa propre langue maternelle transgressées et enfreintes aussi les coordonnées que la langue était censée véhiculer pour organiser et penser le monde, l'écrivain s'engage dans un processus de construction identitaire au moyen d'un langage différent : le translinguisme serait alors pour Kellman « une forme d'autogénération, un renouvellement volontaire de sa propre identité de la part d'un individu » (Kellman 2007, 37-38).

Dans la lignée de Kellman, Alain Auzouy reprend la définition de translinguisme mais il l'utilise pour définir les écrivains qui ont été considérés comme des « inclassables de la francophonie » à cause de leur place indéfinissable entre la

francophonie et la littérature française de France. C'est en effet à cause de l'ambiguïté de leur positionnement dans le champ littéraire qu'ils n'ont jamais fait l'objet d'une étude circonscrite. Dans un premier temps, la critique avait adopté deux différents critères de catégorisation à leur égard : comme l'a remarqué Dominique Combe (1995), ceux qui étaient dotés du plus grand prestige littéraire pouvaient être inclus dans le canon de la littérature française (c'est le cas d'Eugène Ionesco, Samuel Beckett, Emil Cioran, Milan Kundera, etc.), sans tenir compte de leur origine. Par contre les écrivains dépourvus de notoriété étaient placés sous la grande étiquette de la francophonie littéraire. L'un des critiques qui avait le premier remarqué la difficulté de classer ces auteurs originaires allophones avait été Auguste Viatte dans le troisième volume de *l'Histoire des littératures* publiée en 1958 et dirigée par Raymond Queneau. Il avait écrit sur ce sujet :

Qui nous donnera l'histoire des écrivains de langue française si nombreux en Europe centrale et orientale au XVII<sup>e</sup> siècle, et qui comptent parmi eux un Leibniz et un Frédéric II ? Et celle du journalisme français aux États-Unis ? De la littérature française en Amérique latine ? Ou de celle de la Roumanie, dont l'apport, en deux générations, nous a valu Anna de Noailles et Hélène Vacaresco, la princesse Bibesco et Panaït Istrati ? (Viatte 2005, 1367 in Delbart 2005, 1367).

Dominique Combe lui-même dans son étude *La francophonie littéraire* (1995) avait avancé l'hypothèse de l'existence d'une « francophonie individuelle » en refusant le postulat selon lequel la francophonie n'existe que comme phénomène collectif ; et il avait placé sous cette étiquette des auteurs tels que Beckett, Kundera, Ionesco. La critique avait ainsi préparé le terrain à Robert Jouanny (2000), qui aurait écrit depuis quelques années la première monographie consacrée à ce sujet et qui se serait exprimé, comme nous venons de le dire au début de notre étude, en termes de « singularités francophones » pour définir ces écrivains qui n'appartiennent pas à une collectivité considérée comme francophone et qui ont décidé de s'exprimer en langue française en coupant ainsi leurs liens avec leur langue maternelle. Des cas isolés, en somme, dans le vaste champ littéraire des écrivains francophones.

Au Québec en revanche ces modèles de singularité francophone ont attiré l'attention de la critique bien plus tôt qu'en France, peut-être aussi en raison de leur importance significative au cœur de la littérature québécoise. Le terme « migrant » apparaît ici dès les années '80 : Pierre Nepveu (1988) introduit dans son étude *Écologie du réel* un chapitre intitulé *écritures migrantes*, même si officiellement c'est Robert Berrouët-Oriol qui a utilisé le premier le terme dans l'article (1987) « L'effet de l'exil » qu'il a publié dans la revue *Viceversa* (n° 17, 20-21). Aujourd'hui, dans le contexte des études littéraires québécoises la définition *écritures migrantes* est entrée dans le vocabulaire courant de la critique. Si Nepveu (1988) a souligné sa préférence pour le terme « migrant » au détriment de celui d'« immigrant », c'est parce que ce dernier est chargé de connotations socioculturelles et anthropologiques, tandis que le premier a le mérite de viser à une dimension esthétique. C'est pourquoi, Daniel Chartier (2002) a

identifié dans la définition d'« écriture migrante » un véritable courant littéraire et non pas une catégorie classificatoire qui permette de rendre compte des différentes origines des écrivains.

Si les études réalisées en Europe que nous venons de citer ont élu comme point de départ de leurs parcours de recherche une situation sociolinguistique externe pour tenter par la suite d'identifier des traits caractéristiques à l'intérieur des œuvres, la notion d'écriture migrante semble en revanche avoir reconnu l'ambiguïté de ce rapport entre les spécificités des coordonnées extérieures et des données intérieures des textes. Et si l'on considère l'histoire du Québec, il n'est pas surprenant de remarquer que c'est ce pays qui a réalisé les premières tentatives d'étudier le phénomène des auteurs étrangers qui écrivent en français au-delà de la dichotomie entre francophonie littéraire et littérature française. Les critiques québécois semblent en fait avoir abordé ce phénomène comme s'il s'agissait d'un mouvement littéraire autonome. Cependant il est nécessaire de préciser que la définition d'écriture migrante ne renvoie spécifiquement qu'au contexte québécois et que le transfert de la notion dans d'autres zones de langue française qui ont connu des phénomènes littéraires semblables résulte assez compliqué.

Malgré cela, au cours des dernières années un certain nombre de spécialistes ont proposé d'appliquer la définition de « littérature » ou d'« écriture migrante » au contexte européen aussi. Parmi ces critiques, il est important de rappeler les recherches d'Ursula Mathis-Moser (2006 et 2007) qui a par ailleurs dirigé en collaboration avec Birgit Merts-Baugartner l'édition d'un dictionnaire de la littérature migrante en France à partir de 1981 jusqu'à 2012, et de Monique Lebrun qu'avec Luc Collès (2007) a travaillé autour de la littérature migrante dans l'espace francophone. Ces recherches laissent entendre – semble-t-il – qu'une réflexion de plus en plus approfondie sur les points de convergence entre les écrivains migrants au Québec et en Europe s'avère nécessaire afin d'ouvrir la voie à des études comparées de plus en plus ouvertes du point de vue méthodologique et qui abordent le phénomène du translinguisme littéraire en y recherchant des hypothétiques coordonnées à niveau mondial. D'ailleurs, les langues et les rapports que les parlants entretiennent avec elles ne sont pas monolithiques et changent au fil du temps avec les lieux, les contextes de leur emploi, les nouveaux interlocuteurs ; et il arrive que les écrivains eux-mêmes ils réfléchissent ouvertement sur leur statut d'auteurs au carrefour de différentes cultures et de langues diverses. C'est le cas de Nancy Huston - femme de lettres franco-canadienne qui vit en France et qui maîtrise le français et l'anglais à la fois - qui se définit dans son roman *Nord Perdu* une fausse bilingue :

Il y a bilingues et bilingues. Les vrais et les faux.

Les vrais sont ceux qui, pour de raisons géographiques, historiques, politiques, voire biographiques [...], apprennent dès l'enfance à maîtriser deux langues à la perfection et passent de l'une à l'autre sans état d'âme particulier. Il arrive, bien sûr, que les deux langues occupent dans leur esprit des places asymétriques [...]. N'empêche qu'ils se débrouillent, et fameusement.

Le faux bilingues (catégorie dont je relève), c'est une autre paire de manches (Huston 1999, 53).

Pour conclure, loin de vouloir marginaliser les auteurs qu'il désigne, le terme translinguisme entend au contraire en valoriser les particularités et se configurer comme un utile instrument d'analyse de leurs œuvres. Cette définition permet alors de s'approcher de leurs techniques, des stratégies littéraires qui reposent sur la traversée constante des limites linguistiques, culturelles et géopolitiques et de dégager l'ici et l'ailleurs qui cohabitent en eux de manière distincte ou parfois simultanée, comme les tons ahuris et la langue dépaysée<sup>1</sup> de Nancy Huston cités ci-dessous semblent le suggérer :

Depuis longtemps, je rêve, pense fais l'amour fantasme et pleure dans les deux langues tour à tour, et parfois dans un mélange ahurissant des deux. Pourtant, elles sont loin d'occuper dans mon esprit des places comparables : comme tous les faux bilingues sans doute, j'ai souvent l'impression qu'elles [mes langues] font chambre à part dans mon cerveau. Loin d'être sagement couchées face à face ou dos à dos ou côte à côte, loin d'être superposées ou interchangeables, elles sont distinctes, hiérarchisées : d'abord l'une ensuite l'autre dans ma vie, d'abord l'autre ensuite l'une dans mon travail. Les mots le disent bien : la première langue, la « maternelle », acquise dès la prime enfance, vous enveloppe et vous fait sienne, alors que pour la deuxième, l'« adoptive », c'est vous qui devez la materner, la maîtriser, vous l'approprier (Huston 1999, 61).

## BIBLIOGRAFIA

- AUSONI, A. 2012. "Ce second cœur dans ma poitrine" : le rapport à la langue française dans les textes autobiographiques d'Andreï Makine et de Nancy Huston". In *Le Cœur dans tous ses états*. Oxford: Peter Lang. 142-153.
- CHARTIER, D. 2002. "Les Origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles". In *Voix et Images* 27/2. 303-316.
- 2003. *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec, 1800-1999*. Québec: Nota bene.
- COMBE, D. 1995. *Poétiques francophones*. Paris: Hachette.
- DE BALSI, S. 2015. "Censure et écriture translingue". In *Censura e auto-censura*. Bibbò, A. Ercolino S. e Lino M. *Between* 9, [www.betweenjournal.it/](http://www.betweenjournal.it/)
- DELBART, A. R. 2005. *Les Exilés du langage : un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*. Limoges: Pulim.
- FERRARO, A. 2014. *Écriture migrante et translinguisme au Québec*. Venezia: La Toletta.
- HILDEBRAND, R. e MOISAN, C. 2001. *Ces Étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*. Québec: Nota bene.
- HUSTON, N. 1999. *Nord-Perdu*. Arles : Actes Sud.
- JOUANNY, R. 2000. *Singularités francophones*. Paris: Presses Universitaires de France.
- KELLMAN, S. G. 2000. *The translingual imagination*. Lincoln: University of Nebraska Press.

---

<sup>1</sup> La dépaysée est le titre d'un article que Nancy Huston a publié dans l'hebdomadaire *Le 1* (été 2016).



- LEBRUN, M. e COLLÈS L. 2007. *La littérature migrante dans l'espace francophone: Belgique – France – Québec – Suisse*. Fernelmont : E.M.E et InterCommunications.
- MATHIS-MOSER, U. 2006. “Littérature nationale” versus “littérature migrante”. Écrivains de langue français dans l'entre-deux”. In *Identité en métamorphose dans l'écriture contemporaine*. Rinner, F. (dir.). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence. 111-120.
- ARAMBASIN, N. et DAHAN-GAIDA, L. (dir.). 2007. *L'autre enQuête. Méditations littéraires et culturelles de l'altérité*. Arambasin, N. e Dahan-Gaida, L. (dir.). Besançon: Presses universitaires de France-Comté.
- MATHIS-MOSER, U. et MERTZ-BAUGARTNER, B. (dir.) 2012. *Passages et ancrages. Dictionnaire des écrivains migrants de France depuis 1981*. Paris: Champion.
- NEPVEU, P. 1988. *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*. Montréal: Boréal.
- PORRA, V. 2011. *Langue française, langue d'adoption : une littérature 'invitée' entre création, stratégies et contraintes (1946-2000)*. Hildesheim: Georg Olms Verlag.
- SAID, E. 2000. *Reflections on Exile and Other Essays*. Harvard: Harvard University Press.
- STEINER, G 2002. *Extraterritorialité. Essai sur la littérature et la révolution du langage*. Paris: Hachette.
- VIATTE, A. 1958. “Littérature d'expression française dans la France d'Outre-mer et à l'étranger. In *Histoire des littératures. Littératures françaises connexes et marginales*, Queneau, R. (dir). Paris: Gallimard.

